

Fiche partenariat

Anticiper les mutations économiques et développer l'emploi et les compétences en Grand Est.

« Compétences en mouvement,
territoires en action »



« Compétences en mouvement, territoires en action »

Partenaires : DREETS Grand Est, AKTO, FPETT



Porteur du projet : AKTO, copilotage FPETT

Intervention du FPETT : Cofinancement d'actions, contribution au déploiement et pilotage

Calendrier : 2026 – 2027

◆ Contexte et enjeux du projet

Les transformations du marché du travail, accélérées par la transition numérique, les évolutions des organisations de travail et les mutations économiques, renforcent les exigences en matière de compétences transversales. Les salariés intérimaires doivent aujourd'hui être en capacité de mobiliser les savoirs fondamentaux, les compétences numériques et les savoir-être professionnels indispensables pour accéder à l'emploi, évoluer dans leurs missions et sécuriser leur parcours.

Or, une partie des salariés intérimaires demeure particulièrement exposée à ces évolutions. Les situations d'illettrisme, d'illectronisme, les difficultés d'accès à la formation, ainsi que les enjeux de maintien dans l'emploi des salariés expérimentés de plus de 50 ans constituent des freins majeurs à l'employabilité et à l'adaptation aux besoins des entreprises.

Porté dans le cadre de la convention EDEC 2025-2027 de la DREETS Grand Est, le projet « **Compétences en mouvement, territoires en action** » vise à expérimenter des réponses innovantes pour accompagner ces publics fragilisés. Déployé sur une durée de 24 mois, il s'appuie sur l'innovation pédagogique, l'adaptation de dispositifs existants, l'évaluation de leur impact et la diffusion des bonnes pratiques afin de renforcer durablement les compétences des bénéficiaires, de sécuriser leurs parcours professionnels et de répondre aux besoins en compétences des territoires.

◆ Périmètre géographique

Région Grand Est.

◆ Entreprises cibles

Toutes entreprises de travail temporaire (ETT/ETTI/EATT) dont l'établissement est situé en Grand Est

◆ Publics visés

- Salariés intérimaires scolarisés en langue française ayant des difficultés de maîtrise des compétences clés (comprendre et s'exprimer, se repérer dans l'espace-temps, compter, utiliser les outils numériques)
- Salariés intérimaires âgés de 50 ans et + intégrant un parcours en CIPI (Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire) ou CDPI (Contrat de Développement Professionnel Intérimaire)

◆ Les objectifs du projet

Repérer les salariés intérimaires en difficulté face aux compétences clés.

Développer les compétences clés pour renforcer leur autonomie et leur employabilité.

Adapter les parcours de formation aux besoins des salariés intérimaires de 50 ans et plus afin de favoriser leur maintien dans l'emploi.

Sécuriser les parcours professionnels tout en répondant aux besoins en compétences des entreprises du Grand Est.

◆ Les actions du projet

- **Axe 1 : Entretiens de repérage des situations d'illettrisme**
Déploiement d'entretiens de positionnement individualisés, fondés sur le cadre de référence de l'ANLCI, afin d'identifier les situations d'illettrisme, d'illectronisme ou de faibles compétences de base chez les salariés intérimaires. Ces entretiens permettent d'établir un diagnostic partagé, de lever les freins à l'engagement en formation et d'orienter les bénéficiaires vers un parcours d'accompagnement adapté.
- **Axe 2 : Parcours de formation compétences clés contextualisés**
Déploiement de parcours de formation individualisés visant à renforcer les compétences fondamentales (lire, écrire, compter, communiquer, utiliser les outils numériques) à partir de situations professionnelles concrètes. Ces parcours, construits dans la continuité des entretiens de repérage, ont pour objectif de développer l'autonomie des bénéficiaires, de sécuriser leur parcours professionnel et de favoriser leur accès durable à l'emploi.
- **Axe 3 : Parcours de formation CIPI / CDPI Séniors +**
Déploiement de parcours CIPI/CDPI visant à enrichir les parcours métiers existants par l'intégration de modules complémentaires spécifiquement conçus pour répondre aux enjeux des salariés intérimaires de 50 ans et plus. L'objectif est de renforcer durablement leur employabilité, afin de favoriser leur maintien dans l'emploi et leur adaptation aux évolutions des métiers.

◆ Modalités de financement

- **Axe 1 et 2**

DREETS Grand Est : 50 % des coûts pédagogiques

FPETT : 50 % des coûts pédagogiques + 100 % des salaires et frais annexes

- **Axe 3**

FPETT : financement des parcours CIPI/CDPI selon les forfaits en vigueur (27 €/h en 2026 pour les salariés intérimaires de 50 ans et plus)

DREETS Grand Est : 50 % des coûts pédagogiques

Pour l'axe 3 (parcours de formation CIPI / CDPI Séniors +) : financement FPETT des CIPI / CDPI selon forfait en vigueur (27€/h en 2026 pour les publics séniors âgés de 50 ans et +) + intervention de la DREETS Grand Est à hauteur de 50% des coûts pédagogiques des actions

◆ Qui contacter

AKTO :

Katiana Blanc-Urso

Cheffe de projets

Tél : 07.61.88.30.74

E-mail : katiana.blanc-urso@akto.fr

FPETT :

Frédérique Durand

Déléguée Emploi-Compétences

Tél : 06.87.21.92.27

E-mail : frederique.durand@fpett.fr

FPETT :

Alexine Dodin

Déléguée Emploi-Compétences,
Référénte ingénierie

Tél : 06.38.63.99.20

E-mail : alexine.dodin@fpett.fr